

COMMENT PROTÉGER LE SYSTÈME DE SANTÉ QUÉBÉCOIS DU GLISSEMENT VERS LE PRIVÉ?

Le 11 février à 19h
1060, rue St-François-Xavier
Trois-Rivières
(Entrez par la porte arrière)

CONFÉRENCE DES DR ISABELLE LEBLANC ET FRANCIS LIVERNOCHE DU REGROUPEMENT DES MÉDECINS QUÉBÉCOIS POUR LE RÉGIME PUBLIC

Réalisé avec la participation financière de la Caisse
d'économie solidaire Desjardins, qui contribue
à bâtir un Québec plus juste dans la perspective
d'un développement durable
(www.caissesolidaire.coop)



Desjardins
Caisse d'économie solidaire



MENSUEL GRATUIT 15 000 EXEMPLAIRES
FÉVRIER 2016 VOLUME 32 NUMÉRO 2
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun



PAGES 5 À 8

DOSSIER SPÉCIAL

Philanthropie et justice sociale sont-elles compatibles?

SOCIÉTÉ

Le privilège de l'accueil



PAGE 3

OPINION

La cupidité des hauts dirigeants



PAGE 2

La cupidité des hauts dirigeants



On fait grand état depuis quelque temps du salaire des hauts-dirigeants. Et dans la majorité des cas, ce n'est pas pour souligner l'importance d'une rémunération supérieure pour le bon fonctionnement de l'entreprise. Ce n'est pas non plus pour démontrer en quoi les mieux payés de la société contribuent au bonheur des nations. C'est plutôt pour dénoncer leur incompétence et du même coup pour rappeler, chiffres à l'appui, à quel point l'augmentation fulgurante des écarts entre le salaire moyen et celui des grands patrons frise la démesure.

RÉAL BOISVERT

Parlant d'incompétence, on a le choix des exemples. On n'en retiendra qu'un ici. Il s'agit de l'ineffable Henri-Paul Rousseau, dit le siphonneur de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Tout juste avant les pertes de 40 milliards \$ déclarées par la Caisse en 2008, cela dans la foulée de la crise financière mondiale et de l'effondrement du marché du papier commercial adossé à des actifs, monsieur Rousseau s'est fait repêcher par la plus grande multinationale du pays tout en refusant de rembourser les millions de bonis (provenant de nos impôts) qu'il a empochés sans les mériter.

Dans la même veine, à l'heure où les bourses mondiales sont dans la tourmente, minées par les malversations, le laxisme et la comptabilité obscure qui gangrènent les opérations bancaires chinoises; au moment où le chômage atteint des niveaux inégalés partout dans le monde et alors que l'endettement des ménages bat tous les records (les ménages sont endettés en moyenne de 1,63 \$ pour chaque dollar de revenu disponible); bref, en ces jours incertains, les grands patrons des entreprises inscrites à la Bourse de Toronto ont vu leur rémunération s'accroître de

73 % au cours des dix dernières années. En comparaison, pendant ce temps, le salaire moyen des Canadiens n'a augmenté que de 6 %. Au final, les grands patrons gagnent 171 fois le salaire de leurs employés. Une analyse récente du Centre canadien de politiques alternatives retient une image éloquent pour illustrer cette outrance : « Peu après l'heure du lunch, jeudi le 2 janvier dernier, les dirigeants d'entreprise les mieux payés du Canada auront déjà gagné l'équivalent du salaire annuel de la majorité des Canadiens ».

Les lois et la réglementation fiscale jouent en faveur des grands patrons. Les planificateurs financiers à leur solde font un excellent travail. C'est ainsi qu'ils s'en mettent plein les poches. À la fin, en dépit de l'indignation de la population, les revenus des hauts dirigeants, loin de reculer, vont toujours en progressant. Alors, revenons à l'essentiel,

ne serait-ce que dans l'espoir d'en aider quelques-uns à retrouver leur esprit.

Que peut-on bien faire de tant d'argent ? Impossible d'en dépenser à ce point. Alors pourquoi en amasser autant ? Une seule réponse est possible. En dépit de leurs belles paroles, tout ce qui inspire les hauts dirigeants, c'est la cupidité. Virgile disait d'elle : « Cette bête, pour qui tu cries, ne laisse nul homme passer son chemin, mais elle l'assaille, et à la fin le tue; elle a nature si mauvaise et perverse que jamais son envie ne s'apaise et quand elle est repue elle a plus faim qu'avant ».

À bien y penser, voilà une faute morale grave qui, non seulement touche les grands patrons, mais qui menace toutes nos sociétés. Si on s'y attaquait en tout premier lieu, peut-être que c'est ainsi que nous pourrions assister enfin à l'avènement d'un monde meilleur !

«Au final, les grands patrons gagnent 171 fois le salaire de leurs employés.»

SOMMAIRE

CHRONIQUE SOCIÉTÉ
DE VALÉRIE DELAGE
LE PRIVILÈGE DE L'ACCUEIL
PAGE 3

CHRONIQUE HISTOIRE
L'AFFAIRE EZEKIEL HART
UN EXEMPLE DE TOLÉRANCE
PAGE 4

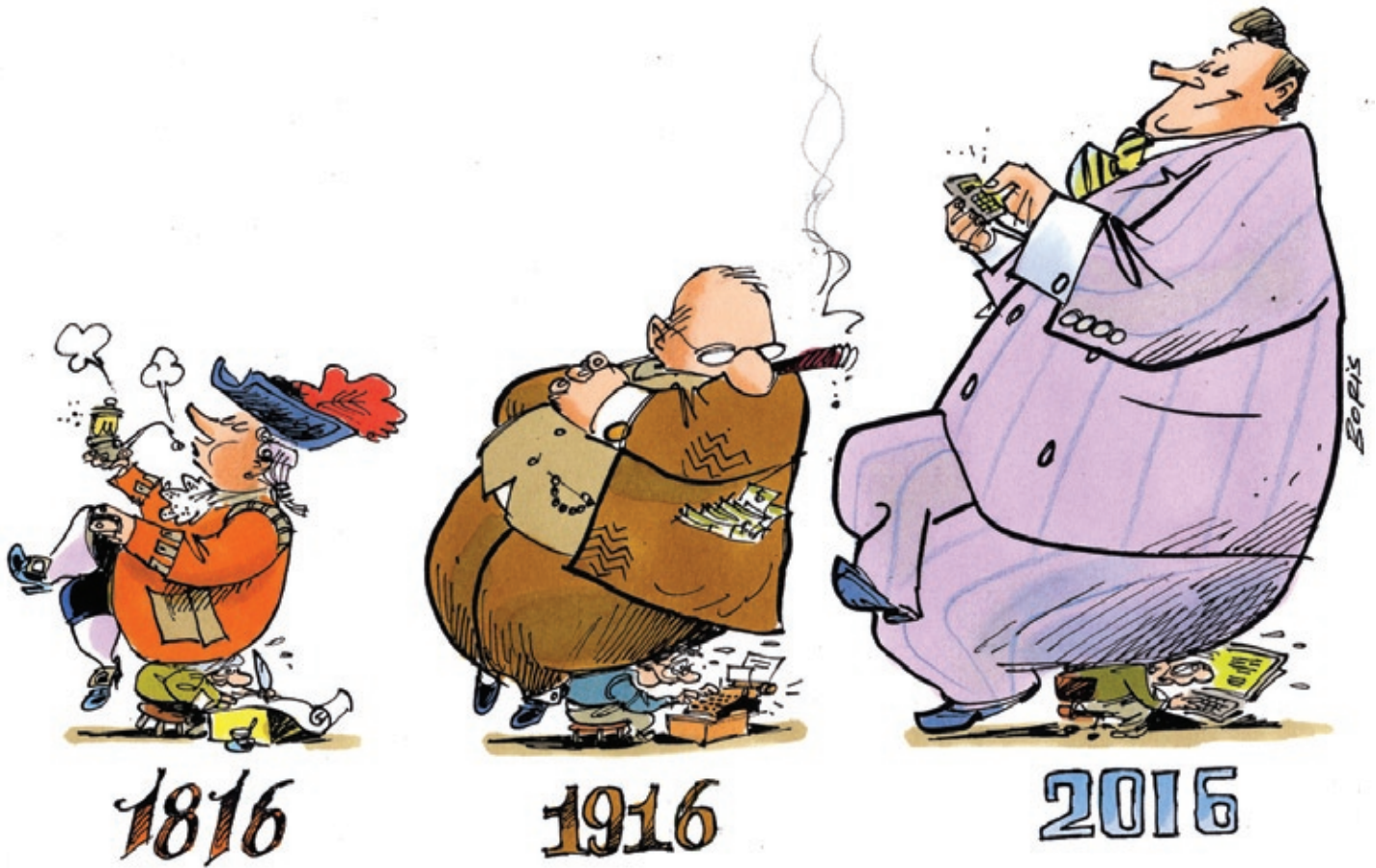
DOSSIER SPÉCIAL
«PHILANTHROPIE ET JUSTICE
SOCIALE SONT-ELLES
COMPATIBLES?»
PAGES 5 À 9

PAGE JEUNESSE
PAGE 10

MOTS-CROISÉS
PAGE 11

CALENDRIER
PAGE 11

**La Gazette de la Mauricie,
c'est VOTRE journal.
Faites-nous part de vos
commentaires et de vos
propositions.**



SOLUTION MOTS-CROISÉS
VERTICALEMENT: 2 CARITATIVE, 3 TÉLÉTHON, 5 PAUVRETÉ, 6 COMMUN, 8 MONDIALISATION, 9 PHILANTHROPIE, 14 SOCIALE, 15 CHARITÉ, 16 BÉNÉFICE, 17 GARANTIR.
HORIZONTALEMENT: 1 FISCAUX, 4 IMPÔT, 7 DIGNITÉ, 10 FONDATION, 11 FÉVRIER, 12 DON, 13 PUBLICS, 18 CHAGNON, 19 CAPITALISME, 20 BIENFAISANCE, 21 INÉGALITÉS.

lagazette

de la Mauricie

g www.gazettemauricie.com
f facebook.com/lagazettedelamauricie
t @GazetteMauricie

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6 - Courriel : info@gazettemauricie.com
Tél.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

SOUTENIR LA GAZETTE DE LA MAURICIE!

Journal communautaire autonome, La Gazette de la Mauricie est le résultat du travail d'une équipe de collaborateurs et collaboratrices bénévoles qui s'efforcent de vous apporter une information différente axée sur la promotion du bien commun.

Vous pouvez participer aux efforts de l'équipe

- ☐ En devenant membre du journal : 5 \$ / année
☐ En contribuant au financement du journal

Montant : ☐ 10 \$ ☐ 20 \$ ☐ 30 \$ ☐ 50 \$ ☐ 100 \$ ☐ autre ____ \$

Aidez-nous à mieux vous informer... Merci.

Nom : _____

Adresse : _____

Paiement à l'ordre de : La Gazette de la Mauricie,
942 Sainte-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6

lagazette
de la Mauricie

Le privilège de l'accueil



VALÉRIE DELAGE

L'une des expériences humaines les plus fortes qu'il m'ait été donné de vivre, c'est en tant que bénévole au SANA (Service d'accueil des nouveaux arrivants) lors de l'accueil de réfugiés à Trois-Rivières. À leur arrivée, installés à l'hôtel, ils n'ont que quelques jours pour trouver un logement, des vêtements adaptés à l'hiver et des meubles et effectuer les démarches administratives pour l'assurance maladie, l'assurance sociale, l'inscription des enfants à l'école, etc. Tout ça bien souvent sans parler français ni anglais. Quelques jours pour commencer une nouvelle vie dans un système où tout leur est étranger. Ce que j'ai pu sentir dans le regard des gens que j'ai accompagnés dans ces premiers pas, c'est l'immense soulagement de se savoir enfin en sécurité et l'espoir d'une vie meilleure pour leur famille, tout ça mélangé à la détresse de l'inconnu : bouleversant! Je me suis sentie honorée, privilégiée par la confiance totale que ces gens alors si fragiles et vulnérables avaient placé en moi en se laissant complètement prendre en charge l'espace de quelques heures. Je me suis sentie moins à l'aise avec le pouvoir aveugle qu'ils m'accordaient pour prendre à leur place des décisions aussi importantes que le choix d'un logement. J'ai été profondément troublée par le sentiment de devoir prendre en charge avec une infinie délicatesse des êtres humains aussi fragiles que des oisillons tombés d'un nid.

«Avoir le privilège de vivre les premiers instants de familles réfugiées dans leur pays d'accueil aide à comprendre à quel point ces gens ne sont pas déracinés par choix.»

Avoir le privilège de vivre les premiers instants de familles réfugiées dans leur pays d'accueil aide à comprendre à quel point ces gens ne sont pas déracinés par choix. Mais aussi pourquoi nous avons le devoir de les accueillir avec tout le soutien et le réconfort possible afin de leur offrir la sécurité dont nous n'avons plus toujours conscience de jouir. Beaucoup d'inquiétudes et de réserves circulent actuellement sur les risques d'accueillir des réfugiés parmi lesquels pourraient se glisser des terroristes. Bien sûr, le risque zéro n'existe pas. Toutefois, la réalité du Canada, qui sélectionne rigoureusement tous ses nouveaux arrivants, est bien différente de celle de l'Europe confrontée à des vagues massives d'immigration clandestine, sans aucune sélection et sans aucune mesure d'intégration puisque ces gens, en théorie, « n'existent pas ». Il s'en suit bien souvent une perte d'identité, alliée à des conditions de vie déplorables qui mènent parfois à la radicalisation dans une quête de sens et d'appartenance à un système de croyances idéalisées, un besoin d'affirmation, par la révolte, de la légitimité de ce que l'on est.

D'où le rôle essentiel que joue le pays d'accueil dans l'intégration des immigrants. Comme le dit si bien Boucar Diouf : «S'intégrer, c'est assimiler sans se faire assimiler ». Tout est là : il s'agit de faire connaître aux nouveaux arrivants les principes de base non négociables de la société d'accueil, telle que les énonce



Une famille syrienne reçoit des fournitures de la Croix-Rouge à leur arrivée à Montréal (source: Gouvernement du Canada).

entre autres la Charte canadienne des droits et libertés, tout en leur permettant de conserver leur propre identité, celle qui fait la richesse et la diversité d'un pays ouvert aux autres.

Quelles que soient ses origines, tout immigrant va passer par une phase de réticence envers les nouveaux codes de son pays d'accueil qui le font se sentir étranger et va effectuer un repli vers ses anciennes valeurs, que ce soit en se regroupant avec des gens de même origine ou en adoptant des coutumes qu'il ou elle ne pratiquait même pas dans son pays d'origine. C'est presque une question de survie! Ainsi, il n'est pas rare de voir des femmes se mettre à porter le voile qu'elles n'ont jamais porté auparavant et, à l'extrême, des immigrants de deuxième ou de troisième génération se radicaliser dans la pratique de la religion

parce qu'ils n'ont pas réussi à trouver leur place dans une société encore trop culturellement assimilatrice.

Comment alors faciliter la difficile transition entre deux cultures? Pourquoi ne pas nous ouvrir aux coutumes, aux modes de vie des nouveaux arrivants, nous offrir la chance de nous enrichir? Rendre notre milieu accueillant, créer des occasions de se connaître mutuellement, d'échanger sur nos différences culturelles, de partager des plats de notre quotidien respectif, de la musique, des livres, des jeux, des fêtes symboliques? Avoir l'ouverture d'esprit d'écouter l'autre dans le respect, qu'il soit notre voisin de palier, du village d'à côté ou d'un pays lointain, le reconnaître en tant qu'individu, différent, mais tout aussi important dans le grand tout de l'humanité, ne serait-il pas le meilleur moyen de prévenir le terrorisme?

g CARTE POSTALE DU MEXIQUE



En décembre dernier, j'ai eu la chance de participer à un projet d'écotourisme dans le village de Telchac Puerto, au Mexique. Organisé par la Fondation des jeunes pour un développement durable, le projet visait à mettre sur pied une coopérative d'écotourisme pour regrouper restaurateurs, hôteliers, commerçants et artisans du village dans le but de faciliter la promotion de l'offre touristique de la région. Le projet s'est relativement bien déroulé avec la collaboration de citoyens bien engagés



au sein de leur communauté, et nous avons créé un site Internet pour faire connaître les attraits de la région aux touristes mexicains et internationaux. Pour le consulter : telchacpuertoturismo.com.

Pendant notre séjour, nous avons aussi la possibilité de travailler sur un projet personnel et, en tant qu'inconditionnelle du compostage, ici comme ailleurs, je tente de convaincre les gens de valoriser cette riche ressource que sont les résidus de cuisine. Pendant nos rencontres avec les commerçants de l'endroit, je leur demandais s'ils connaissaient le compostage et, quand leur réponse était négative, je leur en expliquais le principe tout en insistant sur les nombreux avantages (réduction des déchets, valorisation d'une ressource, création d'un terreau gratuit et fertile, etc.) qu'il offre. Le gérant d'un hôtel de luxe tout inclus a immédiatement accepté de tenter l'expérience. Il a mobilisé les cuisiniers pour qu'ils mettent les résidus de côté et assigné un jardinier à la tâche. Dès le lendemain, tout était en place. Comme des baignoires en fibre de verre et des structures de chaises traînaient dans la cour, j'ai proposé qu'on les utilise comme bacs de compostage. La semaine suivante, les quatre baignoires déjà remplies grouillaient de petits vers blancs. ¡Ouille! Heureusement, il s'agissait de vers très utiles qui mangent chaque jour l'équivalent de jusqu'à 8 fois leur poids en résidus. Résultat : compost prêt en moins de 3 semaines! Projet réussi! J'adore le compost et j'ignore pourquoi, mais on me taquine parfois avec ça!

Joëlle Carle

**COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES**

Arroser les racines des déracinés

Ils sont environ 25 000. Vingt-cinq mille hommes, femmes et enfants déracinés de leur pays, fuyant la guerre par choix, le choix de vivre. L’arrivée en masse de ces réfugiés au Canada provoque discussions et controverses en raison, notamment, des distinctions culturelles entre notre mode de vie et le leur. Toutefois, les us et coutumes de ce peuple nous touchent plus que l’on ne pourrait l’imaginer. Petite leçon sur un pays moins lointain qu’il n’y paraît.

MAGALI BOISVERT

UN PEU D’HISTOIRE

La Syrie, pays de religion majoritaire-ment musulmane du Moyen-Orient, est bordée par le fleuve ancien de l’Euphrate et la mer Méditerranée. Le Liban, la Turquie et la Jordanie comptent parmi ses voisins immédiats et Damas est sa capitale. Victime des conflits israélo-arabes, le peuple syrien reste accueillant et chaleureux. La Syrie a une population totale de 22 millions d’habitants.

DÉMYSTIFIER LE CHARABIA

Les Syriens parlent l’arabe et utilisent donc un alphabet différent du nôtre. Il est tout à fait normal qu’il soit difficile de communiquer avec un réfugié qui n’a pas de base en français ou en anglais. Ce n’est toutefois pas cause perdue d’apprendre quelques phrases courantes en arabe. Cette attention saura toucher votre interlocuteur et le faire sentir un peu plus comme à la maison. (Consultez un site de traduction ou un tutoriel vidéo pour bien entendre la prononciation des mots !)

FRANÇAIS	ARABE
Bienvenue ou bonjour	Marhaba مرحبا Prononcez : Marr-haba
Comment allez-vous?	Kaif Halik كيف حالك ؟ Prononcez : Kéf Rhaleek
Je m’appelle (nom)	‘ana (nom) أنا Prononcez tel quel.
Merci	Shukran اركش Prononcez : chou krann

ATTACHE TA TUQUE AVEC DE LA BROCHE

En Syrie, le climat est très différent du nôtre : le territoire syrien se compose à 60 % de paysages désertiques. C’est pourquoi les réfugiés ne seront pas du tout accoutumés à notre hiver glacial. Si vous souhaitez soutenir les nouveaux arrivants, offrez-leur des vêtements chauds. Une initiative québécoise à ce sujet a d’ailleurs été récemment médiatisée. Il s’agit d’un mouvement local qui s’est rapidement répandu à grande échelle : 25 000 tuques. C’est ouvert à tous et les person-

nes qui participent à ce projet offrent de leur temps pour tricoter des tuques (et autres accessoires comme des foulards) pour les réfugiés syriens.

PARTAGER, C’EST S’ENRICHIR

Alors que débarqueront par milliers les hommes, femmes et enfants aux baga-

ges remplis à craquer à la fois de peur et de courage, gardez en tête que tout humain cherche fondamentalement à installer son nid dans une forêt aux racines profondes. Nourrissons ensemble le cœur des déracinés. Les fleurs qu’enfantera notre terre n’en deviendront que plus belles.

MENU SYRIEN UN MEZZÉ EN DEUX TEMPS, TROIS MOUVEMENTS

Mais qu’est-ce qu’un mezzé ? Il s’agit d’une entrée à plusieurs mets typiquement arabe, qui peut parfois consister en un repas complet. Un mezzé se mange toujours avec un pain pita sur lequel on place les mets de l’entrée comme ce taboulé maison.

TABOULÉ SYRIEN

INGRÉDIENTS

- 1 pain pita par personne
- 2 tomates
- 2 bouquets de persil
- Feuilles de laitue
- 1 petit oignon blanc
- 1 c. à s. de jus de citron
- 1 c. à c. de sel
- 2 c. à c. de blé concassé
- 1 pincée de poivre blanc
- Quelques feuilles de menthe

PRÉPARATION

Tranchez les tomates en petits dés, hachez la menthe et le persil au ciseau. Émincez l’oignon.

Ajoutez le blé concassé. Assaisonnez avec le citron, l’huile d’olive, le sel et le poivre. Mélangez le tout. Utilisez les feuilles de laitue comme d’un bol pour la présentation. Servez avec le pain pita.

Source : www.marieclairemaison.com



g CHRONIQUE HISTOIRE

L’AFFAIRE EZEKIEL HART, UN EXEMPLE DE TOLÉRANCE

Le 1er février 1808, l’Assemblée législative du Bas-Canada remet en cause le serment d’allégeance fait par Ezekiel Hart, alors député de Trois-Rivières, car il est de foi juive.

JEAN-FRANÇOIS VEILLEUX

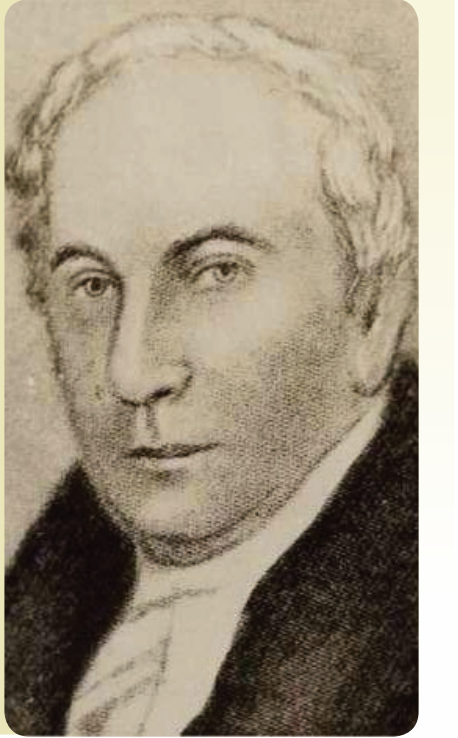
Né à Trois-Rivières le 15 mai 1767, Ezekiel Hart était alors un marchand connu de la région, ayant bâti sa fortune dans le commerce de la fourrure. Second fils de huit enfants du grand propriétaire et homme d’affaires franc-maçon Aaron Hart (1724-1800) et de sa femme Dorothee Judah, il avait le commerce dans le sang. Sous l’impulsion de son père, il fut même le premier à ouvrir une brasserie avec son frère Moses.

Ezekiel est celui qui a permis aux Hart de passer à l’histoire politique. Le 11 avril 1807, à la faveur d’une élection partielle, il devient le premier Juif élu dans tout l’empire britannique, devant Mathew Bell, Thomas Coffin et Pierre Vézina. Il succède au député du Parti Canadien, John Lees, décédé en fonction le 4 mars. Après avoir siégé quelque temps, il commet l’erreur de voter pour le candidat des bureaucrates à la présidence. Il est expulsé du Parlement le 20 février 1808 par un vote majoritaire de l’Assemblée législative appuyé par le Parti canadien pour des raisons partisans plutôt que religieuses.

Réélu en 1808, il sera à nouveau expulsé le 5 mai 1809 pour inéligibilité en raison de son appartenance à la religion juive, les lois britanniques lui interdisant de ce fait de jurer sur la Bible pour son assermentation. Bien qu’ayant été élu deux fois par la population et appuyé par le prêtre de Trois-Rivières, il est de nouveau rejeté par le Parlement et le siège de Trois-Rivières devient vacant. Le 7 septembre 1809, Londres confirme qu’un Juif ne peut siéger à l’Assemblée et le gouverneur James Craig précipite de nouvelles élections.

EZEKIEL HART, UN HOMME RESPECTÉ À TROIS-RIVIÈRES

Après sa seconde expulsion en 1809, Hart quitte la vie politique pour se concentrer sur ses activités d’affaires à Trois-Rivières. Il devient un homme respecté de sa communauté. Admis dans la milice en juin 1803, il joint la guerre anglo-américaine en 1812 et est nommé colonel en 1830. Marié à une New-Yorkaise rencontrée qu’il a connue pendant ses études, Ezekiel Hart et sa femme auront plusieurs enfants (quatre garçons et trois filles) qui poursuivront les luttes politiques de leur père. Comme plusieurs Anglais et Irlandais, ce fils d’immigrant influencera le développement de Trois-Rivières où il décède à l’âge de 76 ans, le 16 septembre 1843.



Ce n’est que deux décennies plus tard, au printemps 1832, que le gouvernement du Parti patriote, sous la présidence de Louis-Joseph Papineau, adoptera une loi accordant l’égalité politique et civile aux membres de la communauté juive du Bas-Canada. Première loi sur la tolérance religieuse adoptée au Bas-Canada, cette loi garantissant les pleins droits civiques des personnes pratiquant la religion juive vient reconnaître en réalité une situation juridique déjà existante mais bafouée. Il faudra attendre vingt-cinq ans avant de voir l’Angleterre et ses autres colonies adopter des mesures semblables!



Alors que notre capacité à produire des richesses n'a jamais été aussi grande, au Canada comme au Québec le nombre de personnes ne disposant pas du minimum pour vivre augmente et on compte par centaines de milliers les parents qui vivent sous la crainte quotidienne de ne pouvoir nourrir convenablement leurs enfants. Bien que les progrès de la science et des techniques aient généré une exceptionnelle croissance économique, le phénomène de la pauvreté perdure et les écarts de richesse atteignent aujourd'hui des sommets ahurissants. Comment en sommes-nous arrivés là? Quelles sont les conséquences d'une telle situation sur le « vivre ensemble »? Et peut-on imaginer de nouvelles voies pour sortir de l'impasse actuelle?

La Journée mondiale de la justice sociale, célébrée le 20 février de chaque année, vient nous rappeler que, malgré les élans de générosité et les belles intentions, les injustices persistent au sein de nos sociétés et que la lutte aux inégalités est non seulement une nécessité sociale mais aussi une obligation morale pour toute société qui revendique son appartenance à la civilisation.

LA JUSTICE SOCIALE:

Affaire privée ou projet collectif?

Partant du principe que la pauvreté constitue un danger pour la prospérité de tous et qu'une paix durable ne peut être obtenue que si elle se fonde sur la justice sociale, les Nations Unies rappellent que la promotion de cette dernière ne consiste pas simplement à augmenter les revenus et à créer des emplois, mais qu'elle est aussi une question de droits, de dignité et de liberté d'expression pour les travailleurs et les travailleuses, ainsi que d'autonomie économique, sociale et politique.

DENIS HÉBERT

On peut donc en déduire que la promotion de la justice sociale relève du bien commun en ce sens qu'elle est souhaitable dans l'intérêt de la collectivité. Bien sûr, personne n'étant contre la vertu, tous les acteurs sociaux s'entendent sur la nécessité de promouvoir le bien commun. C'est lorsque se pose la question de déterminer les moyens devant être mis en œuvre pour y arriver que les difficultés surgissent. Généralement, le choix de ces moyens est dicté par l'une ou l'autre de deux approches qui découlent de conceptions diamétralement opposées de la société ou du lien social.

L'approche libérale, qui est celle sur laquelle sont fondées, à l'heure actuelle, un grand nombre de politiques publiques, repose sur la doctrine du libéralisme économique selon laquelle le « marché » permet de faire coïncider les intérêts personnels et l'intérêt de la société dans son ensemble. Dans cet esprit, puisque les intérêts personnels sont conformes à l'intérêt général, il faut donc en pratique laisser jouer en toute liberté les intérêts privés. Telle est la doctrine de la « main invisible » : quand bien même les individus poursuivent égoïstement leur intérêt personnel, ils sont amenés involontairement à favoriser le mieux-être de la société. Bref, la production du lien social se réalise spontanément par le mécanisme du « marché ».

L'approche sociale repose pour sa part sur la doctrine solidariste pour laquelle, partant du constat de l'interdépendance humaine, il existe entre chacun des individus et tous les autres un lien nécessaire de solidarité. Elle pose que le marché non régulé, laissant cours à



Vendeur du journal La Galère sur la rue des Forges à Trois-Rivières.

la poursuite aveugle des intérêts individuels, mène au dépérissement de la société et non pas à son épanouissement et à son harmonie. Considérant que ce sont l'interdépendance humaine et la solidarité qui sont le fondement du lien social, elle affirme que la production de ce lien doit être favorisée au moyen d'un ensemble d'institutions dont la mise en place et la gestion justifient l'intervention de l'État.

S'inspirant de la doctrine libérale, nos gouvernements ont progressivement abandonné la logique de l'intérêt collectif et en sont même arrivés à se comporter comme si la promotion des intérêts privés constituait la finalité de l'action publique.

S'inspirant de la doctrine libérale, nos gouvernements ont progressivement abandonné la logique de l'intérêt collectif et en sont même arrivés à se comporter comme si la promotion des intérêts privés constituait la finalité de l'action publique. Leur appel sans cesse renouvelé au bon sens économique revient à

nier que nos problèmes sociaux posent avant tout des questions politiques relatives à la justice, au maintien d'un juste équilibre entre les libertés individuelles et les exigences de solidarité, bref aux fins de l'action collective. Ce faisant, ils insinuent que la politique est une affaire de techniciens et non une affaire de citoyens et renient dans les faits toute politique et toute démocratie. Par contraste, pour les tenants de la doctrine solidariste, l'atteinte d'une plus

grande justice sociale exige d'abord et avant tout des institutions et des politiques publiques qui visent à atténuer les inégalités et à mettre en place un filet de sécurité sociale.

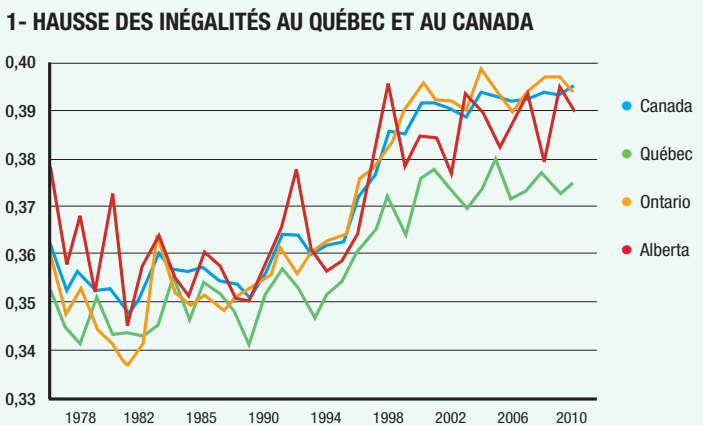
La célébration ce 20 février de la Journée mondiale de la justice sociale est

rendue nécessaire du fait que, malgré les élans de générosité et les belles intentions, les injustices persistent au sein de nos sociétés. Sachant que jamais notre capacité à produire des richesses n'a été aussi grande, il est inacceptable qu'autant de personnes n'aient pas le minimum pour vivre et que des milliers de parents vivent sous la crainte quotidienne de ne pouvoir nourrir leurs enfants convenablement.

Comme le souligne Jacques Généreux dans Les vraies lois de l'économie I : « Le choix d'une logique de compétition généralisée assure la diffusion d'une culture de marché qui rend dépassée la culture de tous ceux et celles qui se croyaient encore membres d'une société humaine. Dans une société, chacun pense tenir sa place en accomplissant un ensemble de devoirs intimement reliés aux droits qui lui sont reconnus. Sur un marché, en revanche, l'individu n'a pas de place, il se sent une marchandise qui devra sa survie au fait d'être plus forte que les autres ou l'esclave des plus forts. Dans une société on vit, sur un marché on se bat... »

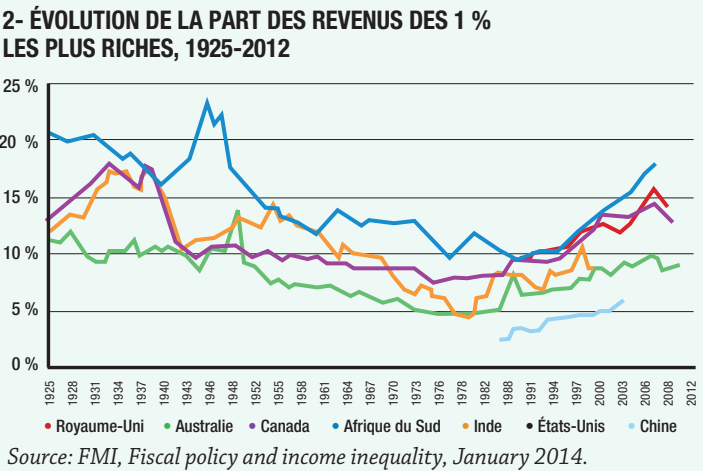
COMMENT LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ?

Les inégalités économiques dans les pays riches ont augmenté de 10 % en moyenne entre 1980 et 2010. Le Canada et le Québec ne font pas bande à part. Comme le montre la figure 1, l'indice de Gini1, qui mesure l'inégalité des revenus, ne cesse d'y augmenter depuis le début des années 1990.



Source: Mario Jodoin, *Le coefficient de Gini*, Institut du Nouveau Monde, <http://inm.qc.ca/blog/le-coefficient-de-gini/>

Dans une étude récente qui arrive au même constat, le FMI (Fonds monétaire international) montre que la part des revenus accaparés par les 1 % les plus riches a retrouvé récemment le niveau extrême du début du siècle dernier (voir la figure 2).



Source: FMI, *Fiscal policy and income inequality*, January 2014.

ALAIN DUMAS ÉCONOMISTE

gazette.economie@gmail.com

POURQUOI LES INÉGALITÉS SE CREUSENT-ELLES?

La hausse des inégalités n'est pas un phénomène inéluctable, mais relève d'un choix politique qui a consisté à libéraliser l'économie, donc à affaiblir les mécanismes de redistribution de la richesse.

La mondialisation a eu des répercussions fondamentales sur la distribution des bénéfices de la croissance économique. Puisqu'elle a accru la concurrence entre les entreprises, ces dernières ont dû recourir aux marchés boursiers pour financer leur conquête de la planète. Or, les grands financiers (ou actionnaires) ont exigé en retour une part toujours plus grande des profits (sous forme de dividendes des actions), ce qui a poussé les entreprises à réduire encore plus leurs coûts de production et donc les salaires.

En conséquence, la mondialisation a eu pour effet de fragiliser les conditions de travail des travailleurs moins qualifiés, en les mettant en concurrence avec ceux des pays à bas salaire. Selon l'OCDE, plus de la moitié des emplois créés depuis

1995 sont des emplois précaires (temps partiel, contrat de courte durée, stagnation des salaires, etc.) et la majorité de ces emplois ne conduisent pas vers un emploi permanent.

C'est pourquoi on constate dans les pays industrialisés que les profits des entreprises et les profits financiers accaparent une plus grande part de la richesse créée (ou du PIB), et ce, au détriment des salaires qui voient leur part diminuer. D'où la montée des inégalités.

Au cours de la même période, les gouvernements ont assoupli les règles du marché du travail au moment même où le taux de syndicalisation diminuait, ce qui a eu comme effet de détériorer encore plus les conditions salariales. Parallèlement, ils ont procédé à des compressions des dépenses et durci les critères d'admissibilité à certains programmes sociaux comme l'assurance-emploi et l'aide sociale.

Les gouvernements ont aussi abaissé les taux d'imposition des hauts revenus et, par conséquent, réduit l'effet redistributif de l'impôt via les transferts sociaux. Les taux d'imposition des plus hauts revenus ont connu une baisse rapide dans tous les

pays riches. Le taux maximum légal de l'impôt sur les tranches supérieures de revenus des individus est passé en moyenne de 66 % en 1981 à 43 % en 2013. Les autres formes d'impôt touchant les plus riches (gains en capital, dividendes) ont suivi la même tendance. Enfin, le taux d'imposition des grandes entreprises a lui aussi connu une baisse marquée, passant au Canada de 36 % à 15 % entre 1980 et 2013.

DES SOLUTIONS QUI ONT FAIT LEURS PREUVES DANS LE PASSÉ

Pour lutter contre les inégalités, des organisations économiques internationales (OCDE, FMI) suggèrent aux gouvernements de hausser les impôts des plus hauts revenus afin de mieux redistribuer la richesse. Selon l'OCDE : « Les gouvernements devraient ainsi repenser leur système fiscal afin de veiller à ce que les individus les plus aisés supportent une juste part de l'impôt ». Selon le FMI, la redistribution entraîne non seulement une réduction des inégalités, mais aussi « une croissance plus élevée et plus durable ».

Sources et références disponibles sur notre site Internet.

Vers un nouvel ordre philanthropique ?

L'accentuation de la pauvreté et l'accroissement des inégalités qui marquent notre époque donnent lieu à de multiples initiatives de nature philanthropique. Au Canada seulement, on comptait (en 2010) 4 866 fondations privées totalisant des actifs de 17,3 milliards de dollars, une bonne partie d'entre elles provenant d'ailleurs du milieu des affaires.

JEAN-CLAUDE LANDRY

Parmi celles-ci, la Fondation Lucie et André Chagnon, la plus importante fondation familiale privée au Canada avec une capitalisation de 1,4 milliard \$. Créée lors de la vente de Vidéotron par la famille Chagnon à Québecor, sa mission consiste à prévenir la pauvreté en misant sur la réussite éducative des jeunes et leur plein développement par des projets réalisés dans des communautés locales et des activités de sensibilisation du public.

Qui n'a d'ailleurs jamais entendu ou vu une des publicités de la Fondation Chagnon faisant la promotion des saines habitudes de vie ou encourageant le développement des compétences parentales? Comme cette publicité diffusée actuellement aux heures de grande écoute, invitant à faire la lecture aux tout petits.

Rapidement, la Fondation Chagnon est devenue, au Québec, un acteur majeur en matière de

prévention et d'intervention sociale. Elle a su tisser un vaste réseau de collaborateurs et partenaires, notamment l'État québécois. Par voie législative, le gouvernement Charest a en effet créé un fonds public-privé liant la Fondation à différents ministères, facilitant ainsi la mise en place de programmes gérés par la Fondation, mais financés à 50 % par les contribuables. L'État québécois s'est d'ailleurs engagé à injecter, sur un horizon de dix ans, 500 millions de dollars dans ces programmes.

Cette situation a conduit les organismes sociaux à soulever d'importants questionnements. On s'inquiète du fait de l'important pouvoir d'influence sur les politiques publiques qu'un tel partenariat accorde à la Fondation Chagnon. Et on voit d'un mauvais œil l'État dé-

léguer ainsi à un acteur privé des responsabilités qui, en démocratie, relèvent des pouvoirs publics.

Tout en reconnaissant que les fondations issues du milieu des affaires (comme la Fondation Chagnon) permettent de limiter les conséquences de la pauvreté, certains déplorent qu'elles s'intéressent peu aux causes structurelles de celle-ci. On ne remet pas en cause, dit-on, le lien nécessaire entre le « grand enrichissement » des uns et la « pauvreté et grande pauvreté » des autres. Un désintérêt, croit-on, qui pourrait être lié au fait que ces fondations résultent elles-mêmes de l'accumulation d'importantes fortunes privées.

D'autres enfin comme la réputée fiscaliste, Brigitte Alepin, voient d'abord dans le phénomène de la philanthropie d'affaires la recherche d'avantages fiscaux pour les grandes fortunes. Dans le cas précis de la Fondation Chagnon, Mme Alepin soutient que sa mise en

place (survenue à la suite d'une transaction de 1,84 milliard de dollars issus de la vente de Vidéotron) aurait permis à la famille Chagnon de soutirer des avantages fiscaux totalisant plus d'un milliard de dollars. Des sommes dont l'État s'est privé au moment même où il coupait dans les programmes sociaux.

Dans un contexte de pauvreté et de très grande pauvreté, l'action des fondations privées est appréciée par les personnes et les familles qui en bénéficient. Mais un profond questionnement demeure quant à l'approche caritative face à la pauvreté. Les milieux sociaux, communautaires et syndicaux lui préfèrent une stratégie de lutte axée sur la mise en place de politiques sociales et de programmes sociaux généreux rendus possibles par une fiscalité plus exigeante à l'égard des grandes fortunes, des institutions financières et des très grandes entreprises. C'est, dit-on, une question élémentaire de justice sociale.



Dans le cas précis de la Fondation Chagnon, Mme Alepin soutient que sa mise en place aura permis à la famille Chagnon de soutenir des avantages fiscaux totalisant plus d'un milliard de dollars.

La vraie nature du don

La roue du capitalisme tourne rondement, telle une vis sans fin, entraînant inexorablement dans son sillage un appauvrissement des plus pauvres et un enrichissement des plus riches. Couplé à un sévère amaigrissement des services publics justifié par l’austérité, ce mouvement mène à une expansion de la philanthropie sous diverses formes.

VALÉRIE DELAGE

La charité des mieux nantis envers les plus démunis n’a-t-elle pourtant pas une valeur morale très louable? Jusqu’à un certain point, oui. Elle engendre cependant des effets pervers qui la mènent parfois bien loin d’une souhaitable justice sociale. En effet, dans la notion de charité, même dans sa forme la plus pure de « don gratuit », il y a la notion d’assisté. S’établit alors un rapport de supériorité, de domination. Celui qui donne est en position de choisir de le faire ou non et de déterminer quand et à qui il veut donner. Celui qui reçoit se situe dans une position d’attente, dépendant du bon vouloir du donneur. Ainsi, le don philanthropique se traduit souvent comme un faire-valoir de la puissance et de la position so-

ciale de ceux qui ont les moyens de le faire. Tandis que ceux qui le reçoivent subissent l’humiliation de leur position d’assisté et la perte de dignité qui s’ensuit. « Charité hypocrite qui donne dix

Pour faire une bonne dame patronnesse, Mesdames
Tricotez tout en couleur caca d’oie
Ce qui permet le dimanche à la grand-messe
De reconnaître ses pauvres à soi
La dame patronnesse.
- Jacques Brel

sous d’attention pour avoir vingt francs de gratitude » disait Jules Renard, elle procure parfois une reconnaissance sociale à ceux qui peuvent la pratiquer.

La philanthropie exerce par ailleurs son pouvoir dans le choix des causes soutenues, entraînant une forme de discrimination des gens dans le besoin. On distin-

gue les « nécessiteux » qui méritent qu’on les aide de ceux qui n’intéressent personne. Ainsi, des causes comme les maladies infantiles, le cancer ou une situation urgente (incendie, séisme en

Haïti) sont-elles nettement plus populaires que le soutien aux itinérants par exemple.

Il y a les causes qui savent se vendre, celles qui savent trouver des moyens créatifs de mettre en valeur les donateurs, que ce soit en lançant des défis sur les réseaux sociaux, en réalisant des exploits sportifs, etc. Des agences de

marketing philanthropique sont même spécialisées dans la « vente » de causes.

Dans le principe de la « charité business », figurent les collectes de fonds mettant en spectacle des situations tragiques. On joue alors sur les émotions des spectateurs pour susciter des dons tout en offrant aux entreprises l’occasion d’y travailler leur image de bons citoyens corporatifs. La « charité business » apporte aussi son lot d’activités-bénéfices où des gens de classe sociale semblable - élevée le plus souvent - partagent une activité qui peut aller des soupers somptueux à des tournois de golf en passant par les weekends entre gens d’affaires où l’on partage des moments de plaisir au nom d’une bonne cause.

Bien sûr, tant que la roue du capitalisme continue à tourner dans le même sens, nous n’avons pas d’autre choix que de continuer à faire des dons

puisque les besoins sont là et ne sont pas comblés par un juste partage des ressources. Le don moyen annuel serait toutefois deux fois moins élevé au Québec que dans le reste du Canada selon une étude de Statistiques Canada publiée en 2010. On peut se demander si cela n’a pas un lien avec le fait que les services publics comblent mieux les besoins au Québec grâce à l’effet redistributif des impôts?

Chaque membre d’une communauté est important et peut y contribuer de beaucoup d’autres manières que par sa seule capacité à travailler et à rapporter de l’argent. N’est-ce pas un devoir collectif d’offrir à tous les services dont ils ont besoin afin de leur permettre d’exprimer leur plein potentiel? Des services publics efficaces doublés d’un revenu minimum universel sont les bases d’un vrai partage, d’un système de solidarité juste, qui donne, dans le respect et la dignité.

LA MONTÉE DE LA PHILANTHROPIE

Que nous disent les statistiques?

En 2013, 82 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus, soit un peu plus de 24 millions de personnes, ont versé un ou plusieurs dons à des organismes de bienfaisance ou sans but lucratif. Le montant total versé a atteint 12,8 milliards de dollars ce qui représente une augmentation de 23 % comparativement à 2004.

STEVEN ROY CULLEN

Au Québec, la progression, entre 2004 et 2013, du montant total de dons versés a été plus importante que la moyenne canadienne se chiffrant à 35 %, passant d’un peu plus de 1,1 milliard à 1,4 milliard.

Cette augmentation reste toutefois bien inférieure à celle des provinces de l’Ouest qui ont enregistré des hausses allant de 47 % à 100 % au cours de la même période.

Lorsqu’on analyse la progression du montant total des dons

versés, on constate que celle-ci n’est pas simplement attribuable à l’augmentation du nombre de donateurs. En fait, elle est aussi influencée par l’augmentation de la valeur moyenne des dons versés.

Au Canada, le don moyen est passé de 469 dollars en 2004 à 531 dollars en 2013, soit une hausse de 13 %. Au Québec, ce don moyen a progressé de 207 à 264 dollars au cours de la même période, soit une augmentation de 28 %.

En observant le graphique 1, il apparaît une fois de plus que les provinces de l’Ouest ont enregistré des hausses du don moyen plus significatives qu’au Québec. Mais ce qui frappe davantage est la part de l’augmentation de la valeur moyenne du don attribuable aux 10 % des donateurs ayant versé le plus d’argent.

Au Québec, le don annuel moyen de ces plus grands donateurs a progressé de 1095 dollars, passant de 2196 dollars en 2004 à 3291 dollars en 2013. Il s’agit d’une hausse de 50 %. En fait, ces plus grands donateurs ont contribué pour 339 millions de plus en 2013 qu’en 2004, alors que les autres n’ont versé que

35 millions supplémentaires.

À l’échelle du Canada, les 10 % des donateurs ayant versé le plus d’argent ont donné un total de 8,4 milliards au cours de l’année 2013. Cela représente 66 % du total des dons versés au pays.

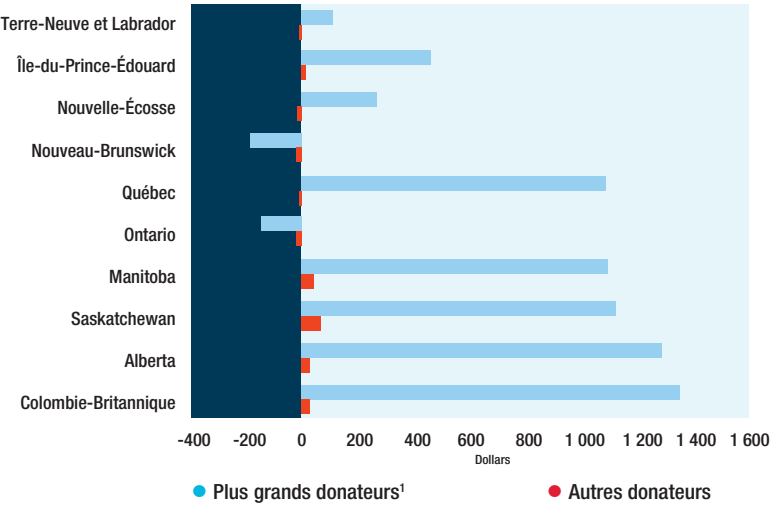
En analysant les courbes du graphique 2, on constate l’écart grandissant entre le montant versé par les 10 % des donateurs ayant donné le plus d’argent et les autres donateurs. Depuis 2010, la part des plus

grands donateurs semble avoir fait un bond.

Ces données de Statistiques Canada offrent simplement un aperçu des tendances canadiennes en matière de philanthropie, mais il y a lieu de se poser les questions suivantes : sont-elles indicatrices d’un agrandissement des écarts de richesse ? Et, si c’est le cas, pourquoi la philanthropie n’est-elle pas en mesure de réduire ces écarts ?

*NDLR : Les montants sont exprimés en dollars constants de 2013.

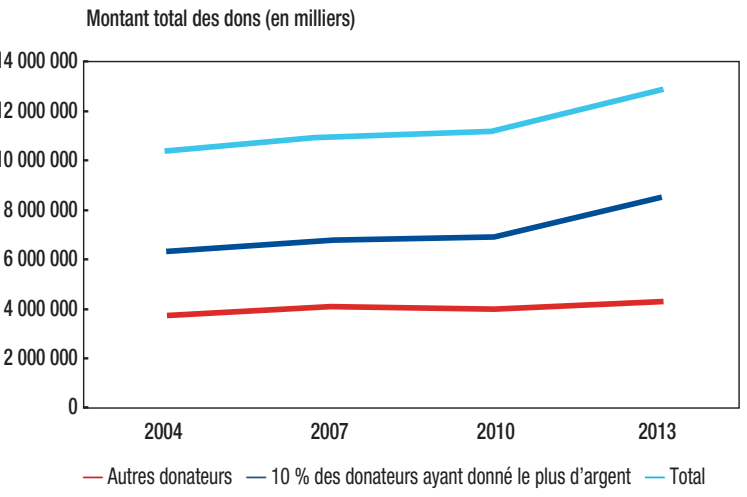
VARIATION ENTRE 2004 ET 2013 DU MONTANT ANNUEL DONNÉ À DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE OU SANS BUT LUCRATIF, SELON LA PROVINCE



Les plus grands donateurs sont définis comme étant le décile (10 % des personnes ayant effectué les dons les plus importants au cours de l’année. Note: Les montants sont exprimés en dollars constants de 2013.

Source: Statistique Canada.

MONTANT TOTAL DONNÉ AUX ORGANISMES DE CHARITÉ OU SANS BUT LUCRATIFS, SELON LE MONTANT DONNÉ



Source: Statistique Canada

La philanthropie, cet autre paradis fiscal

La plupart des 82 % de ceux d’entre nous qui effectuent annuellement un don à un ou plusieurs organismes de bienfaisance ou à but non lucratif au Canada, le font par altruisme, et ce, même si ce geste répond à des intérêts personnels d’un point de vue émotionnel et moral. Après tout, ça fait du bien de faire un don.

STEVEN ROY CULLEN

Malgré cela, 26 % des répondants aux enquêtes de Statistiques Canada invoquent comme raison importante de faire un don le fait que le gouvernement accorde un crédit d’impôt. Chez les plus grands donateurs (les 10 % qui font les plus gros dons), cette proportion monte à 44 %. Ainsi, dans ces cas, le don ne serait pas toujours versé de manière désintéressée.

Dans un article paru dans Le Devoir en novembre dernier, M. Maxim Fortin, doctorant en sciences politiques à l’Université Laval dont la thèse porte principalement sur la philanthropie, souligne l’influence des grandes fondations privées sur le processus d’élaboration des politiques publiques. Il affirme même que ces fondations peuvent contourner la démocratie et faire avancer leur agenda politique.

Afin d’illustrer ses propos, M. Fortin cite le cas de la Fondation Bill et Melinda Gates et de la Fondation de la famille Walton. À la suite de l’ouragan Katrina en 2005, ces fondations sont intervenues pour remettre sur pied le système d’éducation. À première vue, leur geste semble altruiste et généreux, mais,

« [La philanthropie] est une épargne pour l’entreprise qui rapporte plus que si on paie des impôts », Alain Deneault

concrètement, il a été pour elles l’occasion de privatiser de larges pans du système d’éducation de la Louisiane, et ce, presque sans débat public.

Selon M. Alain Deneault, enseignant à l’Université de Montréal et auteur de plusieurs ouvrages sur les paradis fiscaux, il y a deux problèmes fondamentaux avec les fondations privées. D’une part, celles-ci investissent peu d’argent dans l’objet de leurs programmes de philanthropie. « Selon les États, c’est moins de 10 % [de l’argent amassé par les fondations] qui est placé annuellement dans les projets caritatifs », précise-t-il. D’autre part, puisqu’elles se soucient de leur image, les fondations caritatives vont s’intéresser à des causes spectaculaires. « Aider des enfants, c’est toujours plus spectaculaire que de ramasser des déchets toxiques », déplore-t-il.

En fait, selon M. Deneault, les fondations privent les institutions gouvernementales, soit les mieux placées pour servir le bien commun, de ressources financières en agissant comme des comptes bancaires à l’abri de l’impôt. Les entreprises philanthropes ou les « grands philanthropes » se paient de la publicité en investissant dans l’objet de



M. Alain Deneault

leurs programmes de philanthropie et placent l’argent restant. « C’est une épargne pour l’entreprise qui rapporte plus que si on paie des impôts », explique-t-il.

Tel que l’indique M. Fortin, loin de contribuer à l’amélioration du sort de ses semblables de manière désintéressée, la philanthropie telle que décrite précédemment favorise la croissance des inégalités sociales. Elle est bien loin de la « philanthropie » au sens propre du mot.

Le revenu minimum garanti comme mesure de justice sociale

Alors que les inégalités économiques sont en hausse depuis trente ans, l’écart grandissant entre les riches et les pauvres nous pousse à envisager de nouvelles mesures pour redistribuer la richesse.

JEAN-FRANÇOIS VEILLEUX

L’une de ces mesures, qui vise à assurer un revenu de base à l’ensemble de la population, porte des noms différents selon ses modalités d’application. Le revenu minimum garanti assure à toute personne ou à tout ménage qui n’a aucune source de revenu un minimum de ressources financières. Il permet en particulier l’accès aux biens premiers (nourriture, logement, habillement, soins de santé) et aux biens indispensables qui permettent la réalisation de soi, comme l’éducation. Cependant, un tel programme ne s’applique pas à l’ensemble de la population, mais seulement aux personnes disposant de revenus inférieurs au seuil déterminé par l’État.

À l’opposé, l’allocation universelle – aussi connue sous le nom de revenu de citoyenneté ou encore revenu de base – consiste en un revenu versé inconditionnellement par l’État à tout individu (citoyen ou résident), sans égard à ses ressources financières, et suffisant pour le maintenir hors de l’état de pauvreté. Cette idée, développée par le philosophe et économiste belge Philippe Van Parijs, né en 1951, stipule qu’en naissant dans un État, chaque citoyen a droit à une rente publique tirée de l’exploitation des ressources naturelles.

En plus d’être un moyen de rétablir l’égalité des chances face à l’exclusion sociale engendrée par la précarisation du travail, cette mesure se présente comme une base de sécurité et de confiance nécessaire à la dignité de tous. En présupposant que l’homme vaut quelque chose en soi et non seulement comme travailleur, le revenu universel vise à permettre à chaque personne de valoriser son plein potentiel. Elle est de plus économiquement rentable, car elle permet de rendre plus de personnes



Le gouvernement finlandais souhaite verser une allocation mensuelle universelle de base de 800 euros à l’ensemble de ses citoyens dès 2017.

employables en tenant compte de la valeur économique du bénévolat (économie de l’entraide, aidants naturels, soutien des proches).

De 1974 à 1979, une expérimentation sociale connue sous le nom de Programme Mincome a visé à mettre en place un système de revenu de base garanti à Winnipeg et Dauphin, au Manitoba, mais elle a finalement été abandonnée par absence de volonté politique. Au cours des dernières années, différentes formes de programmes de revenu de base ont été explorées en Suisse, aux Pays-Bas, en Alaska, en Irlande, en France (revenu de solidarité active), en Allemagne et en Finlande.

En Suisse, un référendum devrait avoir lieu à l’automne sur la garantie d’un revenu annuel équi-

valent à 35 900 \$. La ville d’Utrecht, aux Pays-Bas, tente aussi l’expérience depuis janvier dernier sur un groupe d’environ 300 personnes à qui seront versés 900 euros par mois pour un adulte et 1 300 euros pour un couple. En Finlande, une allocation mensuelle universelle de base de 800 euros (environ 1200 \$ CA) sera versée aux citoyens dès 2017.

Par ailleurs, peut-être faudrait-il réfléchir également à fixer un revenu maximum autorisé, plafond qui, en faisant jouer davantage la progressivité de l’impôt sur le revenu, permettrait de financer adéquatement la lutte contre la pauvreté ? Notre société a besoin d’un nouveau paradigme de répartition des richesses.

Sources disponibles sur notre site internet.

Justice sociale

Nous pourrions dire, tout comme l'Organisation des Nations Unies (l'ONU), que la justice sociale est fondée sur l'égalité des droits qui offrent la possibilité à tout le monde de bénéficier du progrès économique. Ce qui n'est pas seulement vrai pour le revenu et l'emploi, mais également pour les droits en général. Nous parlons ici de droits comme la liberté d'expression, la liberté d'association et l'autonomie au sens large.

Cette première affirmation, reconnue à l'unanimité par les pays signataires de l'ONU, amène directement la réflexion sur les déclarations entourant le « travail décent ». En effet, l'Organisation internationale du travail, qui peut être vu comme un sous comité de l'ONU, déclarait dans les années qui ont suivi la Première Guerre mondiale, qu'il ne saurait y avoir de paix universelle et durable sans un traitement décent des travailleuses et des travailleurs. Il est donc logique de conclure que l'inverse de la justice sociale engendre des tensions sociales. D'ailleurs, plusieurs études ont appuyé clairement cette conclusion. C'est un fait reconnu aujourd'hui que plus il y a d'écarts entre les riches et les pauvres, plus il y a d'inégalités sociales et plus il y a de problèmes dans la société. Enfin, il est bon de préciser qu'un travail décent signifie avoir un travail constructif ou valorisant, sécuritaire et qui permet de se sortir de la pauvreté.

Dans un autre ordre d'idée, certains affirment qu'il faut créer la richesse avant de la partager. C'est un point de vue. Par contre, l'expérience nous montre qu'il peut en être autrement. Les centres de la petite enfance (CPE) au Québec en sont un exemple parfait. En effet, les CPE ont permis à plus de 70 000 femmes d'intégrer le marché du travail ce qui a généré un retour sur investissement. Un retour en taxes et en impôts de 1,40\$ pour chaque dollar investi, au profit de l'État. Comme le réseau des CPE a été créé avec de l'argent public, nous avons ici la preuve que redistribuer d'abord la richesse peut en créer. Cette formule économique est issue d'une pensée dite de gauche ou sociale-démocrate, puisqu'elle permet au plus grand nombre d'améliorer son sort au lieu de réserver toute la richesse à une élite, souvent pointée du doigt comme faisant partie du 1% de la population.

D'un autre côté, la justice sociale ne s'explique pas que par l'économie ou le travail. De fait, elle tient également du partage et de la mise en commun. C'est sous ce principe que l'assurance maladie fut mise en place. Enfin, nous ne pourrions pas parler de justice sociale sans parler de dialogue social. Ce dialogue qui permet au gouvernement de comprendre la population et d'ajuster ses politiques en fonction des réalités et des besoins des divers milieux. Il est donc triste de constater la disparition des lieux de concertation et de consultation citoyenne depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral de M. Couillard. Faut-il y voir une disparition progressive de la démocratie?

Toutes ces réflexions et tous ces constats amènent logiquement la question suivante : dans notre société, qui s'occupe encore de défendre la justice sociale? La réponse devrait être la population elle-même. Par contre, il est difficile et même impossible d'être entendu ou d'avoir un impact sur une base individuelle. C'est pourquoi des associations comme les groupes communautaires et les syndicats jouent ce rôle de défenseur du bien commun. Leurs structures et leur nombre permettent à ces associations de refléter les préoccupations des personnes

qu'elles aident ou qu'elles représentent envers le gouvernement, le législateur.

Rappelons ici que c'est au mouvement syndical qu'on doit, entre autres choses, le salaire minimum, les vacances ou la semaine de 40 heures. C'est aussi grâce au travail syndical que, plus récemment, le gouvernement et les entreprises québécoises ont fait les démarches menant à l'équité salariale (souvent résumé ou expliqué par l'expression : à travail égal, salaire égal) entre les hommes et les femmes.

Alors, reste-t-il aujourd'hui du travail à faire pour améliorer les conditions de travail et les conditions de vie? Bien entendu! Encore trop de gens (environ 60%) n'ont pas accès à un régime de retraite et que dire du salaire minimum? En travaillant une année complète soit 2000 heures, une personne au salaire minimum (10,55\$/h) aura un revenu brut de 21 100\$ donc sous la barre des 24 000\$ représentant le seuil de pauvreté pour une personne au Québec en 2015. Ces faits ne sont que quelques exemples. Il y a en effet encore beaucoup à faire pour améliorer la justice sociale et la défendre contre ceux et celles qui cherchent à revenir à des versions moins civilisées du Québec.

Malheureusement, certaines personnes n'aiment pas partager. C'est pourquoi on peut les entendre dénigrer les associations syndicales. Comme si les travailleuses et les travailleurs n'avaient pas le droit de s'associer pour mettre de l'avant leurs besoins. Au Québec, près de 40% des travailleuses et des travailleurs sont syndiqués et ils ne font pas que défendre leurs conditions de vie. Ils défendent également celles des non-syndiqués-es, comme ce fut le cas dans la lutte contre la réforme de l'assurance-emploi qui touche l'ensemble des salariés-es du Canada.

Non, rien n'est jamais tombé du ciel par miracle. S'il y a une classe moyenne, s'il y a une portion de la population qui peut acheter des voitures neuves ou aller au restaurant, c'est grâce aux revendications des associations syndicales. S'il y a des lois régissant la santé et la sécurité au travail au Québec en 2016, c'est grâce aux syndicats. La justice sociale doit exister et pour ce faire, elle doit être revendiquée, un point c'est tout!



Paul Lavergne, président
Espace retenu par le Conseil Central du coeur du Québec-CSN

La « page jeunesse » de La Gazette de la Mauricie est produite par des jeunes de la Mauricie âgés entre 17 et 30 ans. Elle vise à favoriser leur participation sociale en mettant à leur disposition un lieu d'expression sur des sujets qui les préoccupent et à les initier à la presse écrite.

Ce projet est rendu possible grâce à la collaboration du Forum Jeunesse Mauricie. Pour plus d'information ou pour se joindre au comité de rédaction jeunesse, visitez : www.gazettemauricie.com/comite-jeunesse



LA SAINT-VALENTIN

COMMENT CONSOMMER RESPONSABLE?

La Saint-Valentin, à l'instar des autres fêtes, s'accompagne de nos jours d'un vaste volet commercial. On le sait, c'est la cohue dans les magasins : tout le monde veut offrir un petit quelque chose à l'être cher. Certains se rabattront sur un grand classique de la fête de l'amour : une boîte de chocolats. Toutefois, en achetant du chocolat, peu de gens se questionnent sur l'origine du produit, les conditions de travail et de production et le prix payé au producteur.

MICHEL LAMY

À n'en pas douter, le chocolat constitue aujourd'hui une vaste industrie. On en retrouve partout, du magasin à rabais à la chocolaterie de luxe. Pour être aussi répandu, il fait nécessairement l'objet d'une production de masse. C'est là que la responsabilité de l'acheteur entre en jeu. Le consommateur, devant l'éventail de choix qui s'offre à lui, peut faire preuve de conscience sociale et environnementale en choisissant des produits qui respectent les normes du commerce équitable. Heureusement, il existe plusieurs façons de guider le consommateur dans sa quête d'achat responsable.

L'Organisation mondiale du commerce équitable énonce les grandes lignes du commerce équitable en sept points : la création d'opportunités pour les producteurs défavorisés ou marginalisés par le système économique; la transparence

et la responsabilité; l'amélioration des habiletés de gestion des producteurs et l'accroissement de l'accès aux nouveaux marchés; le paiement de prix justes; l'égalité des sexes; l'adoption de conditions de travail humaines; et le respect de l'environnement. Bien que ces critères soient explicites, il peut s'avérer difficile d'en vérifier le respect au moment d'acheter un produit chez un détaillant. Heureusement, Fair Trade Canada fait la vérification pour nous et permet aux distributeurs et aux détaillants d'apposer un logo sur les produits lorsque ceux-ci sont certifiés conformes. Ce logo garantit que le produit répond à toutes les exigences en matière de commerce équitable.

Pour acheter du chocolat de façon responsable, il est possible de se tourner vers des boutiques ou des marques reconnues dans le monde du commerce



Une agricultrice d'une coopérative du Ghana fait sécher les fèves de cacao.

équitable. En Amérique du Nord, l'un des plus célèbres détaillants équitables est Dix Mille Villages. Cet organisme fait affaire avec des producteurs locaux des quatre coins du monde, et ne vend que des produits qui suivent les préceptes de la consommation responsable. Si pour l'instant les seules succursales québécoises de Dix Milles Villages sont situées dans la grande région de Montréal, les marques vendues par l'organisme, telles que Camino et Divine, se retrouvent dans différents établissements un peu partout au Québec.

Si le consommateur souhaite approfondir ses connaissances sur le chocolat équitable, l'organisme Équiterre présente sur le site Internet pareilpaspareil.com

les principaux avantages à considérer l'option responsable. Dans le doute, le consommateur peut se tourner vers les achats locaux et biologiques, des choix tout autant à considérer. Et pourquoi ne pas fabriquer son propre chocolat (avec des produits équitables)? Voilà une belle occasion de cuisiner avec l'être aimé et de passer du temps de qualité ensemble. Joyeuse Saint-Valentin!

Note : Pour connaître les endroits où se procurer des produits équitables en Mauricie, consultez la page Facebook Trois-Rivières Ville équitable.



Le stage d'une vie

À 18 ans, Rosanne Lord, jeune étudiante en soins infirmiers au Cégep de Trois-Rivières, a participé à un stage à Fissel, petite communauté rurale du Sénégal.

AMÉLIE SINGCASTER

Axé sur l'environnement, le stage visait à sensibiliser les citoyens de Fissel aux changements concrets à apporter pour réduire leur empreinte écologique. Il a permis à Rosanne d'acquérir de nombreuses connaissances. Par exemple, elle a beaucoup appris en matière d'agriculture, de gestion des déchets et de compostage. Même si ces éléments peuvent parfois paraître plus familiers pour nous, en contexte sahélien, il en va autrement.

Avec le mode de vie des gens de Fissel grandement différent du nôtre, un choc culturel s'avère presque inévitable. Alors qu'en Amérique du Nord, la population se bat contre les secondes qui s'égrainent, à Fissel, les gens prennent le temps de prendre le temps. La relativité de ce concept entre les peuples nous fait prendre conscience de la surimportance que nous accordons à ces petits chiffres sur l'horloge. Les heures de repas sont également beaucoup plus distancées qu'ici, et les mets eux-mêmes méritent le détour.

Rosanne, qui portait déjà une attention particulière à ses habitudes de consommation avant le stage, a eu envie de les changer encore plus à son retour. Ce désir de changer son mode de vie fait partie du choc de retour que vivent souvent les participants de tels projets. Au Sénégal, la consommation de viande est assez rare et Rosanne a eu envie de devenir végétarienne. Cependant, puisqu'il s'agit d'un grand changement dans son alimentation, elle a plutôt décidé de commencer par diminuer ses portions de viande par semaine.

Pendant le stage, Rosanne s'est aperçue que les Nord-Américains se placent bien haut par rapport aux populations des pays en développement. Qu'ils ont tendance à rejeter du revers de la main tout ce qui diffère de leur mode de vie et à prendre en pitié les communautés du Sud, plutôt que de les considérer comme des égaux. « On pense qu'il n'y a qu'une seule manière de vivre, que c'est la nôtre, et qu'en plus, c'est la bonne! Et si on se trompait? Et s'ils étaient plus

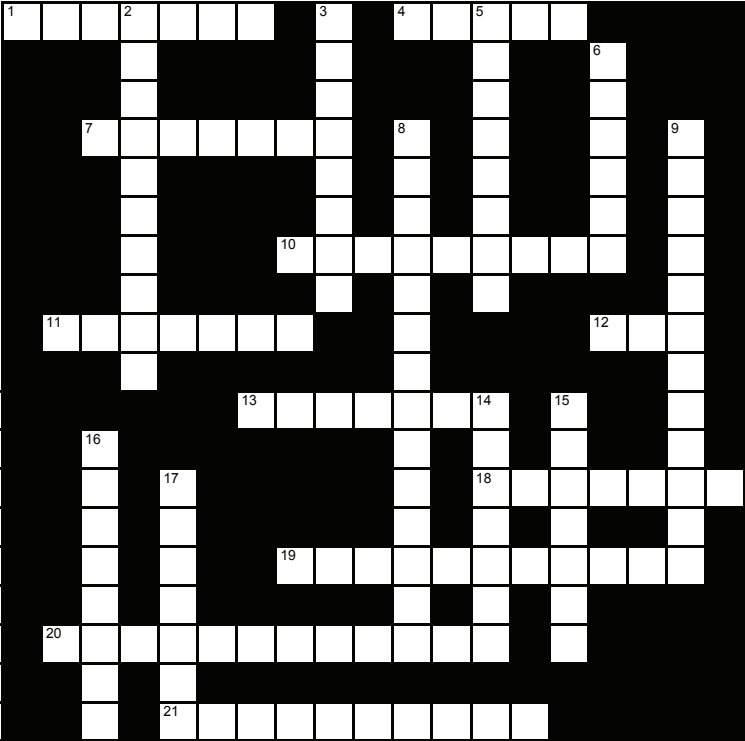


Rosanne Lord avec sa mère d'adoption, et sa petite soeur d'adoption, Fatima.

heureux que nous? Je pense qu'ils ont compris des choses que nous avons mises aux oubliettes croyant détenir le secret du bonheur avec nos télévisions. Je pense que nous avons beaucoup plus à apprendre d'eux qu'eux ont à apprendre de nous. »

Si Rosanne avait la possibilité de retourner à Fissel, elle n'hésiterait pas. « C'est une expérience magnifique autant sur le plan personnel que relationnel. Les amitiés qui ressortent d'échanges comme ceux-là sont vraiment sincères! »

MOTS-CROISÉS



Réponse en page 2

HORIZONTALEMENT

- 1. Types d'abris qui permettent de payer moins d'impôt et dont la philanthropie peut représenter une des formes
- 4. Prélèvement sur les revenus des personnes, servant à couvrir les dépenses de l'État ou des collectivités locales et qui permet une plus juste redistribution des richesses entre tous les membres d'une société
- 7. Attitude de respect de soi-même, fierté, qui est difficile à conserver en situation de pauvreté
- 10. Création d'un organisme d'intérêt public ou d'utilité sociale par voie de legs ou de donation
- 11. C'est le 20 de ce mois que sera célébrée la Journée mondiale de la justice sociale
- 12. Action de donner, de céder gratuitement et volontairement quelque chose (souvent de l'argent) que l'on possède
- 13. Types de services de gestion et d'administration des biens communs offerts par l'État au bénéfice de tous
- 18. Patronyme du fondateur de Vidéotron, c'est le nom de la Fondation qui s'est donnée pour mission de prévenir la pauvreté par la réussite éducative
- 19. Système économique et social qui se caractérise par la propriété privée des moyens de production et d'échange et par la recherche du profit
- 20. Type d'œuvre vouée à l'action de faire du bien à autrui dans un intérêt social
- 21. Sociales, elles caractérisent l'écart grandissant de revenus entre les pauvres et les riches

VERTICALEMENT

- 2. Type d'organisation, inspirée de la Charité, et dont l'objectif est de porter secours et assistance aux plus démunis

- 3. Programme télévisuel de longue durée dont le but est de recueillir des fonds pour une bonne cause
- 5. État, condition d'une personne qui manque de ressources, de moyens matériels pour mener une vie décente
- 6. Type de bien partagé par les membres d'une même communauté, tant au sens spirituel et moral du mot «bien» qu'au sens matériel et pratique (les biens)
- 8. Processus d'ouverture de toutes les économies nationales sur un marché devenu planétaire, entre autres par le libre-échange, elle contribue généralement à l'augmentation des inégalités sociales
- 9. Personne qui œuvre pour le bien de ses semblables, pour l'amélioration de leur condition, de leur sort, qui vient en aide aux déshérités
- 14. Forme de justice qui, selon les Nations Unies, est fondée sur l'égalité des droits pour tous les peuples et la possibilité pour tous les êtres humains sans discrimination de bénéficier du progrès économique et social partout dans le monde
- 15. Amour mutuel des hommes, considérés comme des semblables et en particulier des pauvres, des défavorisés
- 16. Type d'activité organisée dans le but de recueillir des fonds pour soutenir une œuvre de charité, une association, une cause, un parti politique, une personne dans le besoin, etc.
- 17. Mis en place dans plusieurs pays et de plus en plus prôné par les économistes, ce type de revenu de base, l'équivalent de prestations universelles, serait offert à tous, sans égards aux activités professionnelles, au revenu annuel ou au statut social et civil de l'individu

CALENDRIER



LUNDI 1^{ER} FÉVRIER - 20 H

Diffusion du documentaire « Repenser la société de consommation » à Télé-Québec.

LUNDI 1^{ER} FÉVRIER – À PARTIR DE 16 H 30

Association des cardiaques de la Mauricie
Souper-bénéfice spaghetti
Coût : 20 \$
Lieu: Hippodrome de Trois-Rivières, Salle Turenne, 1850 boulevard des Forges, Trois-Rivières.

3 FÉVRIER 2016 – 9 H À 16 H

Formation : «Sexualité des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (avec ou sans DI)»
Coût : GRATUIT
Lieu : CIUSSS MCQ, 1582 Boul. Port-Royal, St-Grégoire (salle Bécancour)
Formatrice : Suzie Matteau, sexologue au CIUSSS MCQ

LA GAZETTE SALUE

18 ANS POUR CLAUDIE LÉVESQUE !

Le 18 février prochain, Claudie Lévesque, coordonnatrice de la maison des jeunes Entrado du quartier Saint-Sacrement, fêtera ses 18 ans de service. Au cours de cette période, Mme Lévesque s'est démarquée par son implication dans le milieu communautaire de la région.

Parmi les réalisations dont elle est fière, Mme Lévesque cite le projet théâtre, qui mobilise chaque année les jeunes et les bénévoles de la maison des jeunes pour l'écriture d'une pièce inédite. Le but du projet est de permettre aux jeunes de s'exprimer sur les problématiques qui touchent leur vie. La coordonnatrice d'Entrado évoque également les moments où des « anciens jeunes » reviennent la voir pour la remercier de ce qu'elle a fait pour eux. Elle confie que ces moments constituent la plus belle récompense de sa carrière.

À la tête de la maison des jeunes, Mme Lévesque a aussi relevé plusieurs défis, comme faire face à la possible fermeture de son organisation. Elle l'a cependant défendue à force de porte-à-porte. Quotidiennement, Mme Lévesque relève un autre défi, celui de rester au goût du jour. Puisque les jeunes sont au cœur des activités, elle souhaite s'adapter le plus possible à ce qu'ils veulent, mais aussi à ce qu'ils sont.

Éternellement jeune de cœur, Mme Lévesque souhaiterait pouvoir rester en poste aussi longtemps que la fondatrice de la maison des jeunes, Mme Luce Langlois,

JEUDI 4 FÉVRIER – 19 H 30

Projection du documentaire « La Pirogue ». Entassés sur la pirogue d'un pêcheur, trente Sénégalais et Guinéens, sous la férule d'un passeur opportuniste, voguent vers les Îles Canaries, en quête d'une vie meilleure.
Coût : GRATUIT pour les membres et 6 \$ non-membres
Ciné-Campus, Séminaire Saint-Joseph
858, rue Laviolette
Trois-Rivières

SAMEDI 6 FÉVRIER - 17 H À 19 H

5 à 7 Militant (Rencontre d'échange des progressistes de la Mauricie)
Coût : GRATUIT
Lieu: Café Galerie Le Mot-Dit, 1538, rue Champlain, Trois-Rivières.

MERCREDI 10 FÉVRIER - 19 H À 21 H

(Première de 6 rencontres)
Formation : « Devenir aidant, ça s'apprend ! »
Coût : 15 \$ (Prix de la carte de membre)
Lieu: Regroupement des aidants naturels de la Mauricie, 79, rue Rocheleau, Trois-Rivières - (819) 693-6072

VENDREDI 12 FÉVRIER 2016 - 19 H

Autisme Mauricie - Souper-spectacle bénéfice avec Marjo
Coût : 100 \$
Lieu: Musée québécois de culture populaire, 200 rue Laviolette, Trois-Rivières
Pour information : 819-840-6556



PHOTO: MICHEL LAMY (2016)

En 18 ans de coordination, Claudie Lévesque a accueilli de nombreux jeunes à la maison des jeunes Entrado du quartier Saint-Sacrement.

qui avait 70 ans lorsqu'elle lui a confié la coordination d'Entrado. Chose certaine, s'occuper des jeunes est une véritable vocation chez Mme Lévesque. Félicitations !



NOTRE SAQ

UNE EXPERTISE INCOMPARABLE

Plus de 7000 emplois et 400 succursales partout au Québec

Un laboratoire mondialement reconnu

Essentielle au développement du Québec
avec 1 milliard de dollars versés en redevances
à l'État québécois



REFUSONS L'AUSTÉRITÉ

saqnotrefierte.com